



# VELLERON AU FIL DES SAISONS



Merci à nos bénévoles !



UN ÉTÉ BIEN ANIMÉ



DOSSIER : RENTRÉE 2024



# VELLERON AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

6 APPROFONDIR  
Rentrée 2024

8 APPRENDRE

10 ACCOMPAGNER

12 AMÉNAGER

14 COOPÉRER

15 À SAVOIR

17 DÉCOUVRIR

18 MOTS DES ÉLUS

19 DÉLIBÉRER

20 CULTURE

21 AGENDA & CARNET

23

## É D I T O AU FIL DES SAISONS

Remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui, comme les années précédentes, ont contribué au succès de la saison estivale, de par leur travail et leur investissement sans faille. Citons à nouveau les associations, les services municipaux, les particuliers, les élus, qui ont fait preuve d'une énergie et d'une disponibilité remarquables.

Après un épisode électoral pour le moins chaotique, nous avons vécu une parenthèse enchantée grâce aux jeux olympiques et paralympiques. L'ambiance galvanisante et parfois euphorique a pu faire oublier momentanément les soucis du quotidien. C'est l'apanage du sport et des manifestations culturelles que de nous faire savourer sans mesure de belles sensations de joie et de légèreté collective.

La rentrée nous rappelle aussi à la réalité du quotidien. Pour les élus, après cette période estivale, il s'agira de continuer à rester disponibles, à l'écoute et réactifs, de faire les bons choix pour la collectivité dans le sens de nos engagements.

Nous allons garder le cap que nous nous sommes fixés, nous continuerons à agir avec détermination et à rester vigilants pour que vive et rayonne Velleron.

Bonne rentrée.

*Bien à vous.*



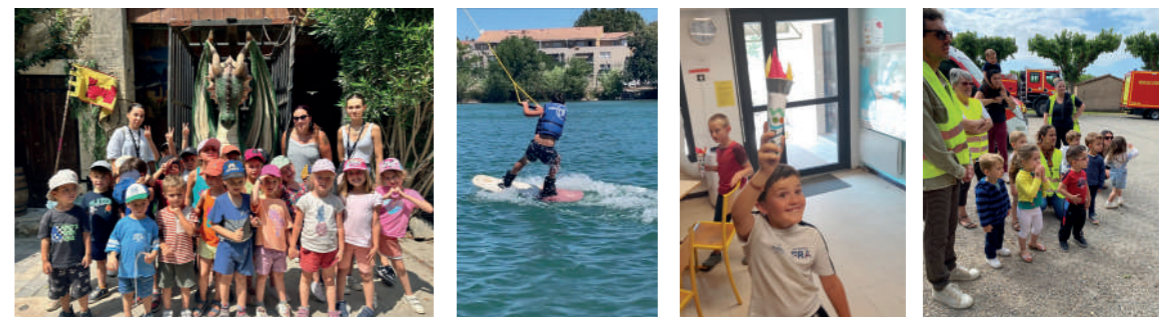
**Philippe Armengol, Maire de Velleron**  
**Vice-Président du Grand Avignon**  
**Vice-Président de la Via Venaissia**  
**Vice-Président des Maires ruraux de Vaucluse**

directeur publication : Philippe Armengol  
rédaction et crédits photos : les élus et les services municipaux et Didier Knoff  
mise en page : Flora Vander Poorte  
impression : Imprimerie Quadrifolio - Le Thor  
nombre d'exemplaires : 1 900 ex



PARTAGER

## Quand centre de loisirs rime avec sourires



### Velleron Terre de jeux

## Le Pumptrack officiellement inauguré

Le pumptrack de Velleron a été inauguré fin mai en présence d'élus, de partenaires et surtout de nombreux enfants et jeunes velleronnais.

Le Conseil municipal des enfants à l'initiative de ce projet a pris la parole, puis le responsable du service enfance, Lionel Beccari, le maire Philippe Armengol et Roland Davau.

Ce nouvel équipement a été financé avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport et de la Région.

L'entreprise thoroise PG Concept qui a réalisé le pumptrack a proposé un show avec Quentin Morien, de l'équipe de France de Bmx free style, Mathieu Noé, Bmx free style, Yacine Eloudjedi, rider pro Bmx Dirt, Steve Magro Bmx free style, Niseli Rider pro roller.

Des performances très appréciées du jeune ou moins jeune public.



VELLERON AU FIL DES SAISONS

# Retour en images sur un été 2024 festif



## Un message à diffuser aux Velleronnais ?

Renseignements pour les tarifs publicitaires à demander sur [contact@velleron.fr](mailto:contact@velleron.fr)

**TERRASSEMENT JEAN TIRADO**  
04 90 20 79 88

FONDATIONS DE VILLAS  
TROUS DE PISCINES  
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS  
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT  
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS  
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES  
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR  
TRANSPORT D'AGRÉGATS

1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON

**JEREMY PIOVAN**  
Maçonnerie | Charpente | Couverture

☎ 06 28 23 93 08

VELLERON  
[PIOVANRENOVATION.FR](http://PIOVANRENOVATION.FR)

**FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES ALUMINIUM**

**DEVIS GRATUIT**

**UN ARTISAN À VOTRE SERVICE**

Tél. 04 90 34 55 12 – Mob. : 06 23 75 33 38  
511, av. Charles-de-Gaulle - 84210 Pernes-les-Fontaines  
[www.veranda-menuiserie-84.com](http://www.veranda-menuiserie-84.com)  
[pascaluminium@wanadoo.fr](mailto:pascaluminium@wanadoo.fr)

**Eric VISENTIN FAÇADES**

**Neuf et Rénovation**

1959, Route de Monteux  
84740 VELLERON

**04 90 20 07 31**

**COVELEAU**  
ARROSAGE | POMPES | PISCINE | PLOMBERIE | BÂTIMENT

700 Chemin de la petite Bressy  
Le Grand Cancet - 84740 VELLERON  
[www.coveleau.fr](http://www.coveleau.fr)

**04 90 20 16 66**

## UNE RENTRÉE 2024 SEREINE



C'est la rentrée aussi à la crèche !



Effectifs :  
223 ÉCOLIERS  
inscrits à l'école  
de Velleron



**Les inscriptions au PASS ZOU ! Etudes**

Cette année encore, le conseil municipal de Velleron a approuvé le renouvellement de la participation financière à hauteur de 50% pour les élèves des établissements publics de collèges et de lycées. Pour recevoir le remboursement partiel de la carte, merci de bien vouloir fournir à la mairie :

- un justificatif de domicile de -3mois,
- RIB
- copie livret de famille si l'enfant ne porte pas le même nom,
- Certificat de scolarité 2024-2025,
- Attestation de paiement de l'intégralité de la carte.

**Dossier à déposer avant le 29 novembre 2024**  
Renseignements au 04 90 20 00 71 ou [contact@velleron.fr](mailto:contact@velleron.fr)



À noter cette année un cours double composé de 12 élèves en Grande Section et 12 en CP accompagné d'une ATSEM mise à disposition par la mairie sur 4 matinées.

## ENFANCE : APPROBATION DU 2<sup>ÈME</sup> PEDT EN JUIN DERNIER

Outil de collaboration locale garantissant la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Le service Enfance est le plus gros service de la commune avec 10 agents et une dizaine d'intervenants extérieurs par cycle d'activités périscolaires. Avec la nouvelle municipalité, ce service s'est restructuré en profondeur.

Entre mai 2020 et juin 2021, le Pôle Enfance a travaillé avec le SDJES, l'école et les associations locales sur la création d'un PEDT (Projet Educatif territorial) jusqu'à son adoption en Conseil municipal en juillet 2021 qui favorise le développement des activités sur les temps périscolaire et extrascolaire.

Concernant le périscolaire, la garderie du soir après l'école a été remplacée par un centre de loisirs à l'école le matin et le soir. En moyenne une centaine d'enfants y sont inscrits et une augmentation de 139% de la fréquentation. Concernant les vacances (temps

extrascolaire), une fréquentation en augmentation de 47%, grâce à l'attractivité des activités proposées et l'ouverture d'un centre de loisirs pour les - de 6 ans aux maternelles sur les petites vacances.

Le second PEDT a été adopté en juin dernier. Les nouveaux objectifs sont de :

- Structurer toutes les activités ainsi que l'équipe de permanents,
- Trouver des solutions permettant de recevoir les enfants dans de bonnes conditions autour de projets qualitatifs,
- Aménager un espace de travail pour gérer la partie administrative de plus en plus lourde.

## LE PORTAIL FAMILLE « CITYVIZ »

En 2022, mise en place du portail famille indispensable pour la gestion des inscriptions à la cantine et aux activités. À ce jour, 258 enfants profitent de cette plateforme dont le service Enfance se sert comme outil de communication.

Pour accéder à cet outil, scannez le QR Code ci-contre !



## CRÉATION «ÉCOLE SPORTS EXTRÊMES» À PARTIR DE 7 ANS

C'est un nouveau projet qui arrive pour cette année scolaire 2024/2025, la création de notre école municipale des Sports Extrêmes le mercredi matin.

Cette action inédite en France dans le cadre d'un Accueil de Loisirs repose sur 3 objectifs principaux :

- Lutter contre la diminution de la pratique physique et l'enfermement dans la sédentarité en proposant des activités fun, prisées des enfants et qui développent motricité, effort physique, persévérance, calcul du risque et sensations de glisse ou de ride.

- Sensibiliser le rapport aux écrans et sur le temps passé dessus qui explosent auprès des jeunes.

- Travailler sur le rapport à l'image, à tous ces influenceurs qui déconnectent les jeunes de plus en plus jeunes de la réalité.

Beaucoup de choses vont se passer, dévoilées au fur et à mesure à partir de septembre sur la page Facebook de l'Accueil de Loisirs Municipal et le portail famille Cityviz

Cela débute par un premier cycle d'activité consacré au Wakeboard (assiduité et suivi des 7 séances de septembre à octobre demandé aux enfants à partir de 7 ans). Il est déjà complet.



Le jour de la kermesse, c'est une tradition : remise du cadeau de la mairie et séance émotion pour dire au revoir aux élèves de CM2 qui vont rejoindre le collège à la rentrée.

## POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais Petite Enfance de Morières accueille désormais les assistantes maternelles de Velleron

Un Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges qui s'adresse à la fois aux parents en recherche d'un mode de garde et aux assistantes maternelles. Ce type de structure est placé sous la responsabilité et animé par un professionnel de la petite enfance.

Plusieurs assistantes maternelles de Velleron ont fait savoir à la municipalité qu'elles seraient désireuses de pouvoir fréquenter d'un Relais Petite Enfance (RPE) comme c'était le cas il y a quelques années lorsque celui de Pernes-les-Fontaines les accueillait. Faute de places disponibles, cet accueil n'a plus été possible. Aussi, la municipalité de Velleron est-elle partie en quête d'une commune possédant un RPE. La commune de Morières a répondu favorablement et proposé, dans le cadre d'une convention financière, que les assistantes maternelles de Velleron puissent fréquenter son RPE et bénéficier des services qui y sont associés.

Ainsi, à compter de septembre, les assistantes maternelles qui le souhaitent peuvent prendre contact avec le Relais Petite Enfance de Morières pour être accueillies dans cette structure.

## MISSION LOCALE

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, une conseillère de la mission locale est à votre écoute pour un accompagnement personnalisé, selon les besoins sur l'orientation, l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité,...

**Permanence hebdomadaire le jeudi de 14h à 17h, sur rdv - tél : 06 61 70 05 40.**



## Remise des diplômes de Citoyen de la Sorgue aux jeunes Velleronnais.

Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues est venu remettre aux élèves de CM1, de la classe de Madame Aubert, le diplôme de «Citoyen de la Sorgue » qui met un point final à une année de travail autour de cette belle rivière qui fait partie de notre paysage.

Ce diplôme incite les citoyens en herbe à mieux connaître la Sorgue, à comprendre son écosystème, et à adopter des gestes responsables pour la préserver et à encourager les actions éco-responsables.

En délivrant ce diplôme, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues cherche à renforcer le lien entre la population locale et les efforts de gestion durable de cette ressource. Cela passe par

l'information, mais aussi la participation active à la vie citoyenne autour des Sorgues.

Cette initiative vise ainsi à sensibiliser les plus jeunes à la préservation de cet environnement naturel exceptionnel.



## En route vers l'Himalaya à vélo !



### LIBERTÉ - HUMANITÉ – PARTAGE,

3 mots qui résument l'après-midi que les enfants ont partagé avec le foyer du 3<sup>ème</sup> âge autour d'un moment fort avec Anaïs et Jessica, venues leur dévoiler leur documentaire sur leur aventure humaine incroyable qui les a menés des Alpilles aux contreforts de l'Himalaya en vélo. 14 000 km, 15 pays traversés et à l'arrivée, cette rencontre avec le Dalai Lama, prix Nobel de la paix.

Merci au service Enfance pour l'organisation de cette rencontre si enrichissante.

## Conseil Municipal des Enfants

Les 6 élus qui terminent leur mandat sont allés expliquer ce qu'est un CME aux écoliers qui voteront bientôt pour de nouveaux élus.

Zoé fait part de son expérience : « Ce que je retiens de ce mandat c'est que même si on est un enfant par rapport aux adultes on peut faire des choses que ce soit pour le village ou pour l'école ou même en dehors. J'ai adoré cette expérience : de pouvoir exprimer nos opinions, écouter celles des autres et de les accomplir : on est allés à Paris au Sénat on a planté de la végétation un peu partout dans l'école et dans le village. On a mis des boîtes à livres. Notre plus grand projet est un pump track dans le city Park et on est très fiers. Un peu de regrets de partir, mais il faut laisser la place et la chance aux autres. Bonne continuation ».



## Belle dynamique estivale à la crèche !



L'été est toujours synonyme de sorties pour la crèche de Velleron : que ce soit au stade pour la coupe, à la caserne des pompiers, à l'école, à la bibliothèque ou encore à la cantine scolaire. Ces moments sont propices pour permettre de belles découvertes aux plus grands qui vont bientôt rejoindre les bancs de l'école.

La traditionnelle fête de fin d'année a été placée sous le sigle des J.O. : jeux d'eau, cocktails colorés aux 5 anneaux et fous rires étaient au rendez-vous !

Beaucoup d'autres animations ponctuent les autres saisons de l'année : séances de littérature enfantine avec Evelyne, yoga avec Laurence et Sandrine, éveil sensoriel avec Christel, découverte des insectes avec Coralie, peinture avec Elisa et bons repas grâce à Malika, Philippe et Patrick.

Tant d'expériences partagées, de souvenirs ancrés mais aussi de belles aventures vécues !

Toute l'équipe de la crèche souhaite une très bonne rentrée pour les plus grands et bienvenue aux futurs bébés et leur famille !

## Castille en Amérique !

Jeune velleronnaise de 17 ans, Castille Imbert est revenue à Velleron après près d'un an passé aux Etats-Unis. L'expérience d'une autre Velleronnaise a été à l'origine de son désir de découvrir de nouveaux horizons. Aussi à son retour, Castille a plaisir à partager son expérience à son tour.

Pour convaincre ses parents, il fallait que son projet puisse se faire en confiance et en sécurité. L'accompagnement d'une association spécialisée, « Jev langues », répondait à leurs attentes en offrant un suivi rassurant. Sa famille d'accueil, en Caroline du Nord, a, entre autres, fait découvrir New York à Castille pour les fêtes de Noël.

Rapidement bilingue, Castille a pu sur place discuter et se faire de nouveaux amis. Elle a découvert le système scolaire américain bien différent du nôtre avec notamment une large place laissée au sport.

Castille souligne : « Cette expérience fait grandir, ça ouvre les yeux sur le monde ». Elle a justement les yeux qui brillent en évoquant cette belle année américaine qui l'a rendue plus forte, « Mon rêve est devenu réalité ».

Bonnes retrouvailles avec les amis français et bon retour au lycée à Carpentras !



## Jobs d'été

Comme chaque année, trois jeunes velleronnais ont été recrutés 3 semaines dans le cadre de jobs d'été pour venir en appui de l'équipe des services techniques. Leur mission concernait en particulier l'arrosage nécessaire pour les récentes plantations. Merci à Lorena, Mathis et Lucas.





## Atelier « Perte de l'équilibre et prévention des chutes »

La Mutualité Française organisera à partir de fin septembre/début octobre 10 séances, pour les personnes âgées de plus de 60 ans, autour de cette thématique importante. Ces séances animées par un éducateur spécialisé pourront accueillir un maximum de 15 personnes et vous aideront à réduire les risques de chutes. Inscription en mairie au 04 90 20 00 71. Certificat médical obligatoire.

## Collecte de soutiens-gorges

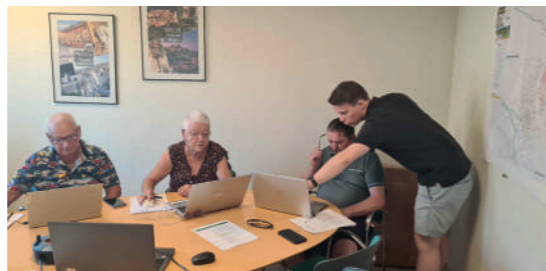
Dans le cadre de l'opération octobre rose, le CCAS recherche des soutiens gorge pour réaliser une banderole et fait un appel aux dons. Merci de les déposer en mairie.

Dans le cadre d'octobre rose  
parlons ensemble autour d'un café  
sensibilisation à la  
prévention du cancer du sein  
Samedi 12 octobre  
à 10 h au foyer  
rencontre - débat animée  
par Magali Naillon  
& Sabine Senet  
CCAS  
Femmes  
solidaires

## Ateliers numériques

Vous disposez d'un ordinateur ou d'une tablette mais vous maîtrisez mal cet outil ou vous avez des difficultés pour effectuer les démarches administratives... des ateliers numériques et informatiques gratuits et tous publics sont à votre disposition le jeudi matin uniquement sur inscription quel que soit votre niveau : débutant, intermédiaire...

**Pour en savoir plus, veuillez-vous rapprocher de l'accueil de la mairie.**



## Repas/ cadeau de fin d'année pour les seniors de 72 ans et +

Nous devons déjà penser aux fêtes de fin d'année et son traditionnel repas. Aussi, si vous êtes âgés de 72 ans et plus, le CCAS et la municipalité vous invitent sur inscription obligatoire soit à partager le repas de Noël qui se déroulera le vendredi 29 novembre à 12h, salle du Vieil Hôpital soit à retirer le coffret-cadeau le vendredi 6 décembre entre 8h30 et 12h en mairie. Les courriers d'inscription nominatifs sont distribués avec le présent bulletin municipal. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

### Bon à Savoir

Attention aux SMS et sites frauduleux ! De nombreuses victimes d'escroquerie sont à déplorer. L'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) n'envoie jamais de SMS. Ne cliquez pas sur le(s) lien(s) et ne communiquez pas d'informations sensibles comme vos données bancaires. S'agissant des courriels, avant d'ouvrir le message, assurez-vous de l'authenticité de l'expéditeur du courriel. Ceux de l'ANTAI doivent provenir de l'adresse nepasrepondre\_noreply@antai.fr.

**C2A**  
Géomètres  
Experts  
Associés  
04.90.61.02.67 04.90.38.06.21 04.90.20.65.69  
GÉOMÈTRE-EXPERT  
CONSEILIER VALOISIER GARANT  
ARTUFEL - AUBERT-COLLAVOLI  
MONTEUX  
ISLE SUR LA SORGUE  
BEDOIN  
contact@c2a-ge.fr

## Des subventions pour les propriétaires occupants et bailleurs

Vous êtes propriétaire bailleur et votre locataire vous fait part d'une consommation importante d'énergie ou vous voulez améliorer le confort de vos locataires ou simplement augmenter la performance verte de votre bien ?

Soliha Vaucluse vous accompagne afin de déterminer quelles sont les aides mobilisables pour vous accompagner dans votre projet et pour constituer et suivre vos dossiers de demande de subvention. De nombreuses aides existent au niveau national : aides de l'Anah (Agence nationale de l'Habitat), aides d'Action logement, prêt Eco PTZ, prime CEE, etc.

La plupart de ces aides sont cumulables mais dépendent de la composition de votre ménage, de vos revenus, de votre projet de travaux et de la localisation de votre logement.

Des subventions sont disponibles pour 4 types de travaux :

- Économies d'énergie : isolation, chauffage, VMC...
- L'adaptation du logement pour la perte d'autonomie : remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un monte escalier...
- Travaux lourds : maçonnerie, électricité...
- Ravalement de façade

Des aides et des exonérations fiscales existent également pour les propriétaires qui souhaitent mettre en location leur bien immobilier dans le cadre d'un conventionnement ANAH.

N'hésitez pas à vous renseigner ! Chaque projet et chaque personne sont différents, SOLIHA peut réaliser une estimation individuelle, adaptée à votre cas personnel.

**Pour bénéficier d'informations, merci de contacter SOLIHA Vaucluse au 04.90.23.12.12.**

**Permanence en mairie tous les 4<sup>èmes</sup> jeudis matin sur RDV.**

## La police municipale est dotée d'un cinémomètre



Cet appareil dernière génération est utilisé par les forces de l'ordre afin de mesurer avec précision la vitesse des usagers la route. Soucieuse de la sécurité de ces administrés, la municipalité a pris la décision d'équiper les agents de la police municipale d'un cinémomètre. Cette décision est également motivée par

les très nombreuses plaintes des habitants et ce, en divers quartiers de la commune.

Ainsi, depuis plusieurs semaines déjà, la police municipale effectue des contrôles de la vitesse qui ont été préventifs et pédagogiques dans un premier temps. Les contrôles s'effectuent de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire communal avec un accent particulier sur les zones sensibles et/ou accidentogènes. Ces actions, viennent compléter les mesures et les aménagements routiers déjà mis en place.

## Participation citoyenne

Après plusieurs réunions d'information avec la gendarmerie, la police municipale et nos élus, le dispositif de prévention « participation citoyenne » est lancé avec les Velleronnais volontaires. Ce dispositif vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élimination des infractions.

Les citoyens référents sont sensibilisés aux actes

élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale. Ils relayent rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.



## Rénovation de l'éclairage public : des investissements constants

Les travaux que la commune effectue sur son parc d'éclairage public permettent de diminuer les besoins en maintenance et de réaliser à la fois des économies d'énergie et financières tout en améliorant le confort d'éclairage dans le village.

Ainsi, au mois de juin, le Syndicat d'Énergie Vauclusien, auquel la commune adhère et dont l'une des compétences est la rénovation des parcs d'éclairage public, a remplacé une cinquantaine de lanternes de style au cœur du village, divisant ainsi la facture énergétique par 4 grâce à la technologie Led.

Les boulevards Fernand Maillan, du Midi et du Barry ont été également équipés de 27 nouveaux mats et lanternes. Cette campagne a également permis la mise en discrétion des câbles ENEDIS, et de prévoir des fourreaux pour les câbles télécoms le long du boulevard du Midi.

Maitre d'ouvrage de cette opération, le SEV a pris en charge à 100% de ces travaux réalisés par Bouygues Energies & Services qui ont coûté 131 000 €HT.



Parallèlement, la commune continue de mettre en œuvre des travaux de rénovation de son parc, avec la société LUMI MAGS, et à moderniser ces armoires électriques. Cette année, la rue de Montoux et le chemin des Nesquières ont bénéficié de ses rénovations.

Grâce à ces opérations, ce sont près de 15% des points lumineux qui ont été rénovés en 2024.

## Le projet d'aménagement du chemin des Gypières avance !



Cette entrée de village, très fréquentée et très abîmée, mérite une requalification pour allier sécurité des usagers et embellissement de cet axe. Le projet, fruit du travail de la mairie et d'experts de bureaux d'études, a été présenté en juin à une cinquantaine de riverains où il a reçu un accueil plutôt favorable. Les riverains ont également pu solliciter des ajustements pour ce nouvel aménagement, lesquels pourront être pris en compte se-

lon les contraintes techniques auxquelles le projet est confronté.

Cet aménagement comprend notamment la création d'un espace à mobilité douce manquant cruellement, pour les piétons et les cyclistes et permettant aux riverains des Gypières et aux habitants de Cambuisson d'accéder en toute sécurité au centre du village.

L'éclairage public et l'enfouissement des réseaux seront aussi pris en compte comme la sécurisation du carrefour Aguié/Arrayès/Gypières.

C'est un chantier d'envergure qui devrait débuter fin 2024 pour une durée estimée à 6 mois.

Son chiffrage est en cours actuellement mais devrait se situer autour d'1 million d'euros ; il est aussi lié à nos capacités budgétaires et aux soutiens de partenaires financeurs.

## Info Travaux Ponts des Vinaises et des Foulquettes

L'opération de recensement et e-vérification des ouvrages d'art, réalisée par le bureau d'études DIADES, mandaté par le CEREMA a révélé des défauts majeurs sur les structures des ponts des Vinaises et des Foulquettes, nécessitant leur fermeture provisoire à tout type de véhicule.

Pour la colline, cela oblige à créer une déviation de la voie de défense des forêts contre l'incendie (DFCI).

Des travaux de réfection devraient débuter dans les mois à venir.

## Velleron, Terre de jeux et de rénovation de ses équipements sportifs !

Au printemps, c'est au tour du club de tennis de bénéficier de travaux d'amélioration avec le changement de l'ancienne clôture vieillissante, la réfection d'un talus en terre en fond de court qui a été modifié afin que la terre ne se déverse plus sur les terrains, la mise en peinture des bancs et la réfection complète des deux courts par une entreprise spécialisée afin d'éviter la formation de mousses notamment qui rend dangereuse la pratique du tennis grâce à un travail de comblement et la remise en peinture des terrains.

Toujours concernant le club, la mairie de Velleron a fait appel à Vincent Pradal, architecte velleronnais, pour l'accompagner dans un projet d'extension du club house existant mais trop petit pour permettre l'accueil dans de bonnes conditions

des joueurs et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. D'ores et déjà un permis de construire a été déposé. Ce projet devrait voir le jour en 2025.



## Nouveau

Pour accueillir les touristes camping caristes de passage, Velleron se dote d'une borne qui permet de vidanger les eaux usées et de faire le plein d'eau propre contre paiement. L'aménagement a été réalisé par l'équipe des services techniques et la borne achetée par la commune. Lors de leur halte les camping caristes pourront faire des achats sur notre marché, consommer chez nos commerçants et visiter notre village.

## Travaux



Les efforts pour l'amélioration de nos chemins et route se poursuivent. Comme déjà expliqué, cela nécessite des investissements conséquents et cela prendra des années pour rattraper le retard accumulé ces dernières décennies.

Il faut prioriser au regard des dangers et de la fréquentation des différentes voies, étape par étape. Chaque réalisation s'ajuste après étude et devis avec l'enrobé adapté.

Cet été, des travaux ont été fait sur l'Impasse Figuier (22 000 €) et le Chemin de Pernes

(18 500 €) et le chemin de la Castane financé à moitié par Le Thor.

En projet : la réfection route de Pernes. Cette entrée de ville n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien depuis des années et s'étend sur 1, 2 km. C'est l'axe fréquenté qui relie la RD 938 au centre. Autrefois route départementale, cette voie est communale depuis les années 80. Depuis cette rétrocession souvent propice à la remise en état globale des axes routiers, aucun travaux d'envergure n'a été fait.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des étapes suivantes.

À noter que sur toutes les voies, rénovées ou non, il reste essentiel que chacun respecte les vitesses autorisées.



## De nouveaux prestataires pour la collecte des déchets

Le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire de la société Écodéchets, et la reprise d'une partie de ses activités par la société Nicollin, notamment le contrat du Grand Avignon. Pour rappel, Écodéchets avait en charge la collecte des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin, Sauveterre, Vedène et Velleron pour le compte du Grand Avignon. Cette collecte faisait malheureusement l'objet de dysfonctionnements récurrents depuis la mise en œuvre du contrat, le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

À la suite du placement d'Écodéchets en redressement judiciaire le 30 mai et de sa situation financière extrêmement dégradée, le Grand Avignon avait négocié une résiliation à l'amiable du contrat avec un terme au 31 octobre. En juin, le Grand Avignon a par ailleurs lancé une nouvelle procédure d'appels d'offres – obligatoire compte tenu du montant – pour disposer d'un nouveau prestataire au terme anticipé du contrat, dès le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

La liquidation judiciaire Écodéchets accélère les changements. À compter du 1<sup>er</sup> août, et jusqu'au 31 octobre 2024, la collecte des déchets sera donc assurée par la société Nicollin. **Les jours et modalités de collecte ne changent pas pour les usagers.** À partir du 1<sup>er</sup> novembre, c'est la société lauréate du nouvel appel d'offres lancé par le Grand Avignon, qui poursuivra et passera le mardi matin à la place du mardi après-midi.

Pour Joël Guin, président du Grand Avignon, « c'est une délivrance. On va désormais pouvoir changer rapidement de prestataire, sans préjudice financier pour le Grand Avignon, et retrouver un niveau de collecte satisfaisant. On s'est battus pour cela depuis des mois. Je tiens à remercier les habitants pour leur patience et leur compréhension, mes collègues élus aussi qui ont fait preuve d'esprit de solidarité. Je remercie aussi vivement les équipes du Grand Avignon qui n'ont jamais rien lâché. Je me réjouis sincèrement de voir enfin le bout du tunnel. »

Sur Velleron, la mairie a fait le maximum pour remonter les dysfonctionnements signalés par les habitants et les faire régler par l'entreprise.

### Point Info Tourisme

Tous les mardi soir à l'entrée du marché, un agent de l'office de tourisme intercommunal était présent pour renseigner les personnes en quête d'infos.



## Incivilités : toujours trop de dépôts sauvages

Nous constatons régulièrement sur notre commune des dépôts sauvages de déchets, occasionnant des zones de débris inadmissibles sur les routes et dans les champs environnants. Ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. La loi indique que « Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire de 135 €. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



Les éboueurs ainsi que nos services techniques n'ont pas pour mission de ramasser ces débris. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est obligatoire de trier vos déchets, de vous rendre à la déchetterie lorsqu'il s'agit ni d'ordures ménagères ni de déchets allant dans les bacs jaunes. Nous vous invitons également à utiliser les colonnes à verres réparties dans tout le village.

**Le respect de notre cadre de vie est de la responsabilité de tous afin d'éviter que notre village soit noyé d'immondices.**

## Finances communales

L'État souligne l'amélioration continue de la situation financière de la commune depuis 2020.

La comptabilité des communes est contrôlée de près par les services de l'État incarnés dans ce domaine par les Trésoreries. A la demande des décideurs locaux, elles peuvent effectuer gratuitement une analyse financière rétrospective de leurs comptes. Soucieuse d'avoir une vision extérieure de l'état de nos finances communales par des experts du domaine la municipalité a sollicité la Trésorerie de Montoux pour bénéficier de cette analyse. Elle a été réalisée en avril 2024 et porte sur les exercices 2019 à 2023. Elle permet à la fois de se comparer et d'objectiver les grandes tendances pour prendre les décisions financières éclairées jusqu'au terme du mandat en mars 2026. Il apparaît que la situation financière de la commune de Velleron s'améliore nettement sur la période 2019-2023. En effet, pour la section de fonctionnement, la période se caractérise par une augmentation plus rapide des produits (+26,5%) que des charges (+10,1%) et ce sans

augmentation des taux d'imposition. Consécutivement, l'État souligne l'amélioration continue de notre capacité à financer des investissements par nos propres moyens. Compte tenu du grave retard d'investissement des périodes précédentes, les efforts fournis doivent être poursuivis pour maintenir le fort niveau d'investissement observé depuis le début du mandat en maîtrisant le niveau de la dette, jugé conforme.

Au-delà de la santé financière de la commune, l'État analyse aussi la qualité comptable et notamment le comportement de la commune en tant qu'« acheteur ». Un chiffre intéressant en la matière : en 2023, Velleron paie ses fournisseurs en moins de 12 jours en moyenne, le délai réglementaire s'élevant à 30 jours.

Même si ces analyses sont positives et encourageantes, les marges de manœuvres financières demeurent limitées. Une gestion à la fois active et prudente des budgets reste donc de mise.

### Adoption du DICRIM le 6 juin dernier en vue de prévenir et informer pour mieux protéger



L'élaboration d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est une démarche essentielle pour les collectivités locales, notamment les communes. Ce document vise à informer les habitants des risques naturels, technologiques ou industriels auxquels leur territoire est exposé, et des mesures de prévention et de protection à suivre. Sa mise en place est une obligation mais, au-delà du cadre réglementaire, elle revêt une importance stratégique pour la sécurité et la résilience des communes.

L'élaboration d'un DICRIM est rendue obligatoire par la loi en vertu du Code de l'environnement pour les communes exposées à un risque majeur identifié dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) et permet de remplir une mission essentielle : la protection des populations. Ce document précise :

- Les risques naturels (inondations, tremblements de terre, feux de forêt, etc.) ou technologiques (usines, centrales nucléaires, etc.) auxquels la commune est exposée.

- Les moyens de prévention, de protection et les consignes à suivre en cas de sinistre.

• Informer pour mieux protéger

Le DICRIM est avant tout un outil pédagogique. En informant les habitants sur les risques présents il leur permet de mieux comprendre les enjeux et d'adopter des comportements responsables. Un citoyen bien informé est plus apte à réagir efficacement en cas de crise.

• Renforcer la résilience territoriale

La résilience désigne la capacité à s'adapter aux risques, à se préparer et à réagir face aux crises tout en minimisant leurs impacts. Le DICRIM s'inscrit dans cette démarche en fournissant des informations claires sur les dispositifs de prévention et les actions de protection. En cas de catastrophe, la réactivité des habitants et la bonne coordination des services municipaux sont cruciales pour réduire les dommages matériels et humains.

Le DICRIM est un outil fondamental pour informer, protéger et responsabiliser les habitants face aux risques auxquels ils sont exposés. En adoptant ce document le 6 juin dernier, la commune améliore la sécurité de ses citoyens et affirme son engagement à prévenir les crises potentielles.

Retrouvez le document complet grâce au QR code ci-dessus !





**Urbanisme**

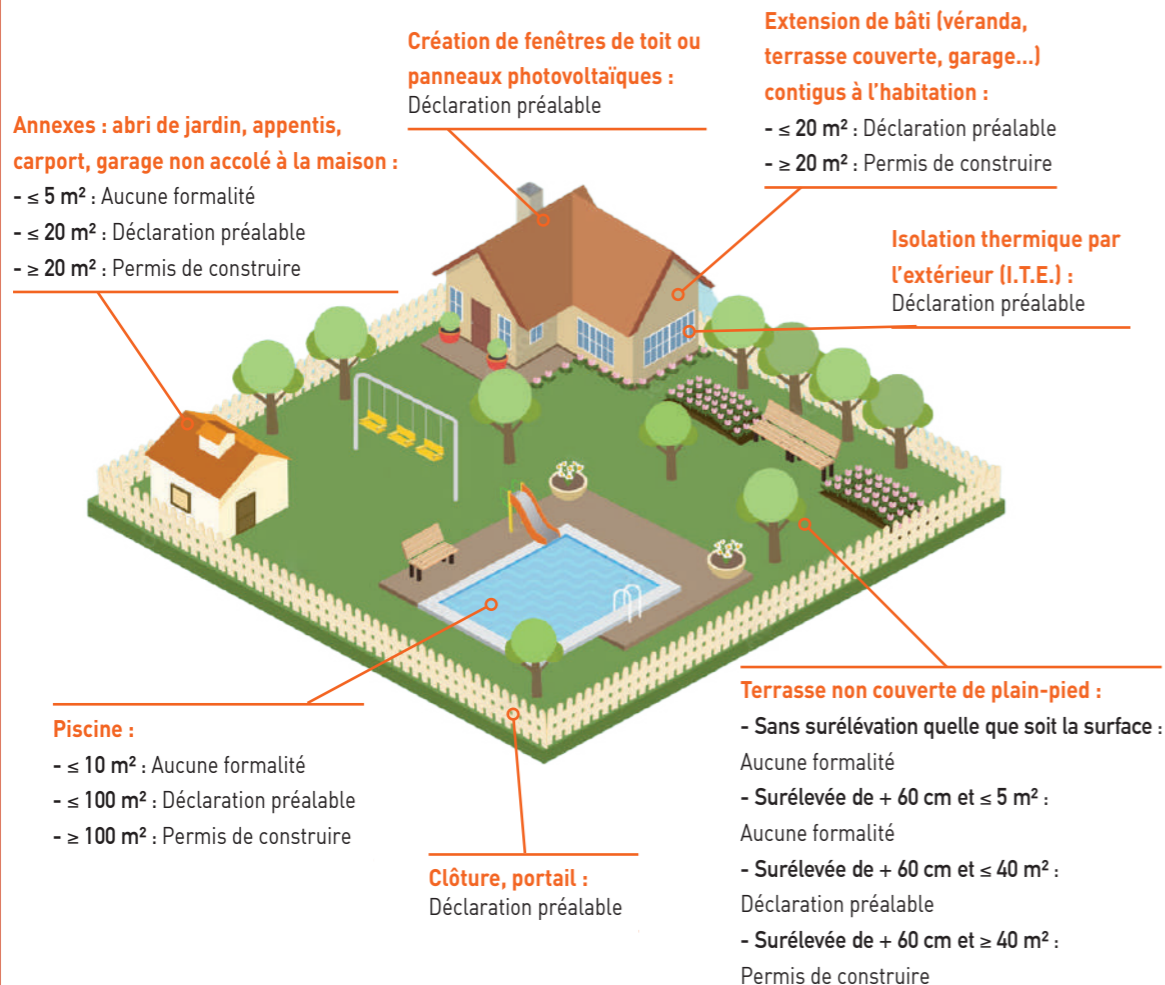
# Comment déclarer mes travaux ?

Lorsque vous souhaitez entreprendre des travaux sur votre propriété, comme une extension, une rénovation ou même la construction d'une piscine, il est essentiel de respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur la commune (pour cela scannez le QR Code ci-dessous). Ces travaux nécessitent souvent une autorisation, telle qu'un permis de construire, une déclaration préalable ou un permis d'aménager. Aussi, avant de commencer vos travaux, renseignez-vous auprès du service de l'urbanisme pour

connaître les démarches nécessaires ! Voici un visuel qui vous indique les autorisations à demander en fonction de votre projet.

**ATTENTION !**

**Pour toute modification extérieure, construction ou installation dans les abords d'un monument historique de la commune, le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme est obligatoire (500m autour de l'église et de 2 bories).**



**Recours à un architecte :**

Si l'ensemble de votre bâtiment après travaux (bâtiment existant plus extension) fait plus de 150 m<sup>2</sup>, alors un permis de construire s'impose, et ce, à partir de 20 m<sup>2</sup> d'extension. Par ailleurs, le recours à l'architecte est obligatoire pour les personnes morales quelle que soit la superficie du projet.

**Permanences de l'architecte conseil :**

Pour vous aider dans l'élaboration de votre dossier, vous pouvez rencontrer Mme Saint-Paul, Architecte Conseil sur rendez-vous le 4<sup>e</sup> lundi

de chaque mois – Prise de rendez-vous en mairie au 04 90 20 00 71.

**Votre projet peut engendrer une taxe d'aménagement :**

Vous pouvez la calculer via le lien : [www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/calcul-taxe-damenagement](http://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/calcul-taxe-damenagement).

**Retrouvez le Plan local d'Urbanisme en vigueur sur la commune en tapant :**

[www.velleron.fr/services/plu/](http://www.velleron.fr/services/plu/) ou en scannant le QR Code ci-contre.



# Poney Club D'Iloé : en or et en argent !

Comme chaque année le Poney Club d'Iloé s'est rendu à Lamotte Beuvron pour disputer les Championnats de France Poneys. Ce rendez-vous est l'aboutissement d'une année de travail et de compétitions pour les 5 cavalières qui se sont qualifiées et qui le représentent fièrement.

Les résultats ont commencé en équipe en CSO P2 avec Zoé Bouillot et Gala dans l'équipe des Wonder Girls en se classant 5<sup>ème</sup> sur 22 puis avec Manon Barrillion avec Douce-Amère dans l'équipe des Crazy Ponies qui se classent 6<sup>ème</sup> sur 21 en CSO P3 B.

Ensuite sont venus les résultats en individuels :

- Lou Villemus avec Déesse la Fraquette terminent leur épreuve CCE P2 (concours complet d'équitation) à la 10<sup>ème</sup> place sur 39,
  - Manon Barrillion avec Douce se classent 4<sup>ème</sup> en dressage P2 B,
  - Emma Vanderschelden avec Glory Box des Muses est sacrée Championne de France en CCE P1, déjà Championne de France 2023 en CCE P2.
- Le séjour s'est terminé par un podium en argent

pour l'équipe d'équithlon, épreuve qui comprend les 3 tests du CCE : Emma avec Glory en Dressage, Zoé avec Gala en sauts d'obstacles, Lou avec Déesse au cross.

Félicitations à Raphaëlle Brun avec Ti Night pour ses performances à ces championnats même si les résultats n'ont pas été au rendez-vous. Elle a été la seule cavalière du Vaucluse dans l'épreuve CCE AS 2, épreuve la plus élevée.

Le club a vécu une semaine de joies, de stress et d'émotions au son de la Marseillaise !

Un grand merci aux parents pour leur implication et leur bonne humeur, aux cavalières pour leur sérieux et leur motivation ainsi qu'à leurs merveilleux poneys !

Le Poney club d'Iloé se classe 1<sup>er</sup> au niveau départemental, 3<sup>ème</sup> de la région PACA et 61<sup>ème</sup> au niveau national. Bravo aux coaches, Elodie et Laurence, pour ces bons résultats et d'avoir porté loin et haut les couleurs de Velleron !

Contact : 06 30 13 17 13 Mail : [pc.iloe@gmail.com](mailto:pc.iloe@gmail.com)



# Nouveau

Vous connaissez Aude Cailloux pour ses photographies. À présent, elle lance une nouvelle activité en sonothérapie en parallèle de son métier de photographe. S'intéressant aux pratiques du yoga, de la musique et du chant, elle a découvert en Inde les bols chantants. Elle a suivi un parcours de formation dédié.

La sonothérapie est un massage sonore vibratoire avec des bols en alliage de 12 métaux. Ils ont des fréquences qui correspondent aux différentes parties du corps.

Les sons des vibrations entrent doucement en résonance avec chacune des cellules qui composent le corps. Le massage permet de se libérer du stress, d'améliorer le sommeil, d'atténuer les douleurs, de faciliter le lâcher-prise, de diminuer la tension artérielle, de mobiliser ses défenses naturelles...

**Pour découvrir cette nouvelle activité, contactez Aude Cailloux au 06 75 02 69 26. Séance d'une heure de massage sur rendez-vous (Comptez 1h 30 sur place minimum).**



YANNICK VITALBO ET RACHEL TASSAN

Par volonté démocratique, la municipalité a choisi de réserver un espace d'expression pour les élus minoritaires dans chaque bulletin municipal. Les dates de réception des articles leurs ont ainsi été communiquées bien en amont. Comme pour le dernier numéro du bulletin, au moment du départ chez l'imprimeur, nous n'avons par reçu les textes des listes minoritaires.



BERNARD THUY



Déjà plus de quatre ans de mandat ! Et au fil des saisons passées comme pour la période à venir, notre boussole reste sur le même cap, imperturbablement et consciencieusement. Les actions municipales vont dans le sens du bien vivre ensemble et de la qualité de vie. Les agents communaux, les acteurs économiques locaux, les bénévoles associatifs y contribuent activement, avec une dynamique très positive et soutenue. C'est très apprécié. Pour nous, il a toujours été clair qu'il est impossible d'agir seul, isolement, qu'il faut encourager l'élan, additionner nos forces, combiner l'individuel et le collectif.

Il reste important de rappeler que nous avons besoin de chacun. Chaque citoyen, habitant a le pouvoir d'agir pour améliorer la situation. Et cela concerne tout particulièrement des volets importants comme la sécurité routière et les déchets ... Respecter la vitesse, éviter les dépôts sauvages, c'est l'affaire de tous et de chacun. Et ensuite c'est un gain pour tous et chacun. Vous nous interrogez sur la préservation de la Grande Bastide. La date attendue pour le traitement judiciaire du dossier devrait prochainement être connue. Nous la partagerons immédiatement avec vous. Car la mobilisation de tous et de chacun sera requise, absolument. Car nous restons toujours aussi déterminés et il sera important de l'exprimer, ensemble !

## CONSEIL MUNICIPAL DU 06.06.24

**Présents :** P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENQUER, K. CAVALLINI, K. AKAR, N. RIVES, S. BAUPREY, A. BOURGOIN, L. THEVENET, N. VIAU, B. SENET, M. RUDELLE, D. CLERC, Y. VITALBO, B. THUY, R. TASSAN et L. HEDDAR **Procuration :** F. PESCHIER, C. LAGET-BARBET, C. CLARETON, T. GAUDION et G. FAGE

### • RÈGLEMENT DE LA CRÈCHE

Le règlement de la crèche adopté en 2020 et modifié en 2023 suite à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis (16 à ce jour) et l'augmentation de l'amplitude d'ouverture (à partir de 7h30). La CAF invite à corriger et compléter ce règlement pour clarification et apport de précisions sur la facturation, la définition des termes utilisés, le calcul des heures de présence, les modalités d'accueil...  
**À l'unanimité**

### • RÈGLEMENT PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Ce règlement intérieur intègre les évolutions et notamment l'intégration de la possibilité pour les parents d'annuler la réservation jusqu'au matin même pour la cantine et les activités du soir. Si non fait, le service Enfance ne recrédit pas le compte en cas d'absence.

Pour les inscriptions + 6 ans, ce sera désormais selon l'année de naissance (et non date anniversaire) pour ne pas séparer les enfants d'une même classe. Le 3<sup>e</sup> changement concerne les enfants inscrits sur le PACTE avec les enseignants, ils ne pourront pas être accueillis au périscolaire à 17h30 car ce temps relève encore du temps scolaire.  
**À l'unanimité**

### • ACCOMPAGNEMENT PAR LE CAUE SUR PROJET D'ESPACE NATUREL SENSIBLE

La commune souhaite la création d'un Espace Naturel Sensible pour la colline qui a une forte fréquentation. En effet, de nombreuses activités de loisirs et sportives extérieures (randonnées pédestres, VTT, trails...) sont parfois mal maîtrisées. Des battues y sont régulières, occasionnant des conflits d'usage. Il s'agit de valider la mission d'accompagnement proposée par le CAUE pour une analyse du site, un diagnostic permettant de définir la nature de l'ENS et une stratégie d'acquisition foncière avec un projet d'aménagement et de gestion. La mission de 20 jours est estimée à 10 000 € soit CAUE : 5 000 €, commune : 5 000 €.  
**À l'unanimité**

### • VISITES GUIDÉES ESTIVALES

Chaque année, la commune confie à un guide conférencier l'emploi temporaire qui consiste à faire visiter et découvrir le village grâce à des visites guidées pendant l'été, avec une rémunération de 30 euros par visite.  
**À l'unanimité**

### • AVENANT À LA CONVENTION AVEC LE SEV

Le 25/06/2021 une convention a été signée entre le SEV et la commune pour le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Cet avenant vient corriger l'article 2.3.2 « Contribution aux charges d'exploitation par la collectivité » avec les conditions suivantes : station de charge « normale » sur une commune de - de 2000 habitants : 600€ HT par an et station et si de + de 2000 habts : 1 000€ HT.  
**1 Abstention : B.SENET**

### • ADOPTION DU DICRIM

Conformément à l'obligation pour les communes de réaliser un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), il est présenté et a pour but d'informer les habitants sur les risques sur la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde ainsi que sur les moyens d'alerte. Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.  
**À l'unanimité**

### • DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DE L'ECOLE DÉPARTEMENTALE DU THOR

Le Conseil municipal est invité à solliciter la dissolution du Syndicat mixte de gestion de l'Ecole départementale de musique et de danse à compter du 1/09/24 et la reprise de l'intégralité de l'actif et du passif par la commune du Thor suite au retrait du Département.  
**À l'unanimité**

### • COLLECTE POUR RECYCLAGE DES DÉCHETS HORS FOYER

La réglementation prévoit notamment la généralisation d'ici au 1/01/25 de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages des produits consommés hors foyer ;

Citéo et Adelphe souhaitent accompagner pour les dépenses d'investissement nécessaires. Cet appel à projets vise à accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant le tri hors foyer et d'encadrer les critères de réussites sur la base des expérimentations. Sont intéressées : Avignon, Entraigues, Jonquerettes, Morières, Le Pontet, Pujaut, Rochefort, St-Saturnin, Sauveterre, Saze, Vedène, Velleron, Villeneuve.

**À l'unanimité**

### • APPROBATION DU PEDT 2024-2027

La commune réaffirme son ambition éducative avec un Projet Educatif de Territoire renouvelé pour 3 ans en lien avec la CAF, l'Education Nationale et les structures associatives. Le 1er PEDT a fixé les grandes orientations et les conditions d'ouverture des accueils collectifs de mineurs, matérialisant la coordination et la mise en cohérence. La prolongation pour 2024-2027 assoit les objectifs et les axes de travail relatifs aux conditions d'accueil.  
**À l'unanimité**

### • PARTICIPATION CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Comme chaque année, la commune s'engage pour la prise en charge financière de 50 % de l'achat de la carte de transports scolaire des élèves velleronnais fréquentant des établissements publics du secondaire.  
**À l'unanimité**

### • CONVENTION AVEC RPE DE MORIÈRES

Morières dispose d'un Relais Petite Enfance (RPE) cofinancé par la CAF et animé par un professionnel de la petite enfance. C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges qui s'adresse notamment aux professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants. Plusieurs assistantes maternelles de Velleron ont fait savoir qu'elles seraient désireuses de pouvoir fréquenter une telle structure. Participation financière établie à 1 700 € pour 1 an et leur permet d'accéder aux services et locaux.  
**À l'unanimité**

Les séances du conseil municipal sont publiques, venez y assister.



## Exposition

# « Un Portrait de Velleron » du 6 septembre au 6 octobre.

C'est à l'issue du succès de l'exposition « Instants donnés » offerte au château Cambis en 2022 par Aude Cailloux, photographe portraitiste et habitante de Velleron, que le projet « Portraits de Velleron » est né. Une proposition faite à la commune d'un travail photographique sur le village, sous forme de portraits.

Deux temps forts étaient prévus : les rencontres, les prises de vues, le choix des portraits et la préparation de l'expo avec la rencontre publique.

En premier lieu pendant plusieurs mois Aude a rencontré une trentaine de personnes ayant eu ou ayant un lien fort, une histoire, une présence singulière avec le village. De la timidité, des réserves puis de la joie, de l'amour du village, un sentiment d'ancrage, une fierté également autour de ce projet se sont déployées dans le temps des rendez-vous.

Le portrait pour se faire est d'abord une rencontre de personnes, du temps partagé, un lieu ou des lieux, de l'histoire individuelle et collective.

Chacun et chacune proposant quelque chose de lui, d'elle. Parfois Aude est retournée à plusieurs reprises vers une personne, son entourage. Tout cela ne se verra pas au final mais aura été vécu, créant une dynamique, du désir, une attente ! Cela aura permis que le 2<sup>ème</sup> temps, l'exposition publique soit aussi vivante que ce qui a été vécu

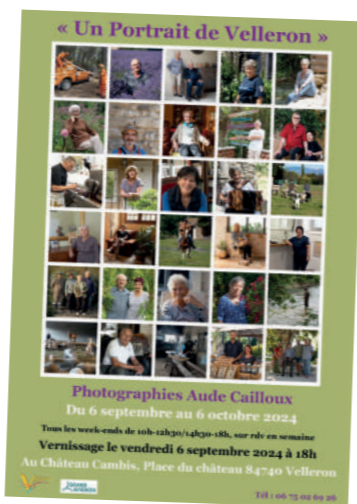
pendant plus d'une année. Elle se déroule sur tout un mois où l'artiste sera présente sur certains week-ends où les uns se retrouveront, emmèneront un voisin, un ami, un proche, un lointain !

Que cette exposition rassemble, fasse se délier des paroles, soit un lieu d'ouverture et de partage avec les plus jeunes, de nouveaux arrivants et tout un chacun. Un lieu, du lien pour Velleron entre des personnes d'horizons divers. Aude ayant également involontairement rassemblées les uns et les autres de sa présence joyeuse sous le regard assidu et bienveillant de Nicole Rives, adjointe à la culture.

Aude Cailloux remercie chaleureusement le Maire Philippe Armengol et Nicole Rives d'avoir soutenu cette aventure humaine et artistique et cela avec enthousiasme et grande attention pour le village.

Elle remercie également les habitants qui ont participé à ce beau projet.

**Permanence les week-ends de 10h-12h30 / 14h30-18h Sur rdv la semaine**



**De nombreuses associations sont ouvertes à de nouvelles personnes prêtes à s'investir ponctuellement ou régulièrement. Festivelleron a d'ailleurs lancé un appel à bénévoles pour renforcer l'équipe sur l'organisation des festivités et également s'investir au niveau du bureau. Prenez contact avant l'Assemblée générale prévue en janvier [festivelleron84@outlook.com](mailto:festivelleron84@outlook.com)**

## Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants

Le forum permet à chaque association de se présenter et d'informer sur les activités proposées, les créneaux horaires pour l'année qui démarre et modalités d'adhésion.

C'est aussi un moment privilégié pour accueillir les nouveaux Velleronnais en leur remettant un dossier avec un mot de bienvenue mais aussi maximum d'informations pratiques. Une discussion avec chacun permet de leur présenter les élus ainsi que les interlocuteurs présents qui correspondent à leurs centres d'intérêt par exemple.

À l'issue du Forum et après la photo de groupe (notre couverture), les bénévoles participants ont prolongé les échanges autour d'un moment convivial puis une réunion de rentrée.

## SEPTEMBRE

**Vendredi 20 à 19h** : Animation espaces naturels sensibles « Les chauves-souris au bord du canal » inscription 06 83 46 16 44

**Samedi 21 à 8h30** : World Clean Up Day – RDV devant la mairie  
• Visite du patrimoine : Départ 14h30 devant la mairie

**Dimanche 22 à 20h30** : Ciné avec La Strada

**Dimanche 29** : Fête de la St Michel

## NOVEMBRE

**Vendredi 1<sup>er</sup> novembre à 18h30** : Halloween Parenthèse –au Vieil Hôpital

**Les 9 et 10** : Vide-atelier d'artistes Maison des Assos Créartist

**Samedi 9 à 16h** : Contes & Légendes « La médecine dans l'Egypte antique » au Vieil Hôpital

**Lundi 11** : Commémoration

**Mardi 12 à 19h** : Spectacle « La Vie en Vraie » avec Les Nomades

**Judi 14 à 19h** : Vin primeur FestiVelleron Cour de Cambis

**Samedi 16 à 21h** : Spectacle « Velleron les bains » par la Cie de Cambis au Vieil Hôpital

**Dimanche 17 à 14h** : Loto du Foyer au Vieil Hôpital

**Week-end 23 de 10h à 18h** : Marché de Noël de Créartist au Vieil Hôpital

**Dimanche 24 à 20h30** : Ciné avec La Strada

Retrouvez toutes nos infos sur le site internet de Velleron et le Facebook Mairie



## OCTOBRE

**Vendredi 11 à 20h45** : Café mémoire de Velleron Culture & Patrimoine « La Vénus de Gordes » - 19h30 repas sur réservation au 04 90 20 01 68 Vieil Hôpital.

**Samedi 12 à 10h** : Octobre Rose au foyer

**Dimanche 13** : Vide-grenier de Créartist

**Vendredi 18 à 19h30** : repas dansant SOV Vieil Hôpital

**Dimanche 27 jusqu'à 13h** : Vide-grenier du MotoBroc

**Dimanche 27 à 20h30** : Ciné avec La Strada

## DÉCEMBRE

**Samedi 7** : Fête des lumières

**Dimanche 8 à 12h** : Repas du foyer au Vieil Hôpital

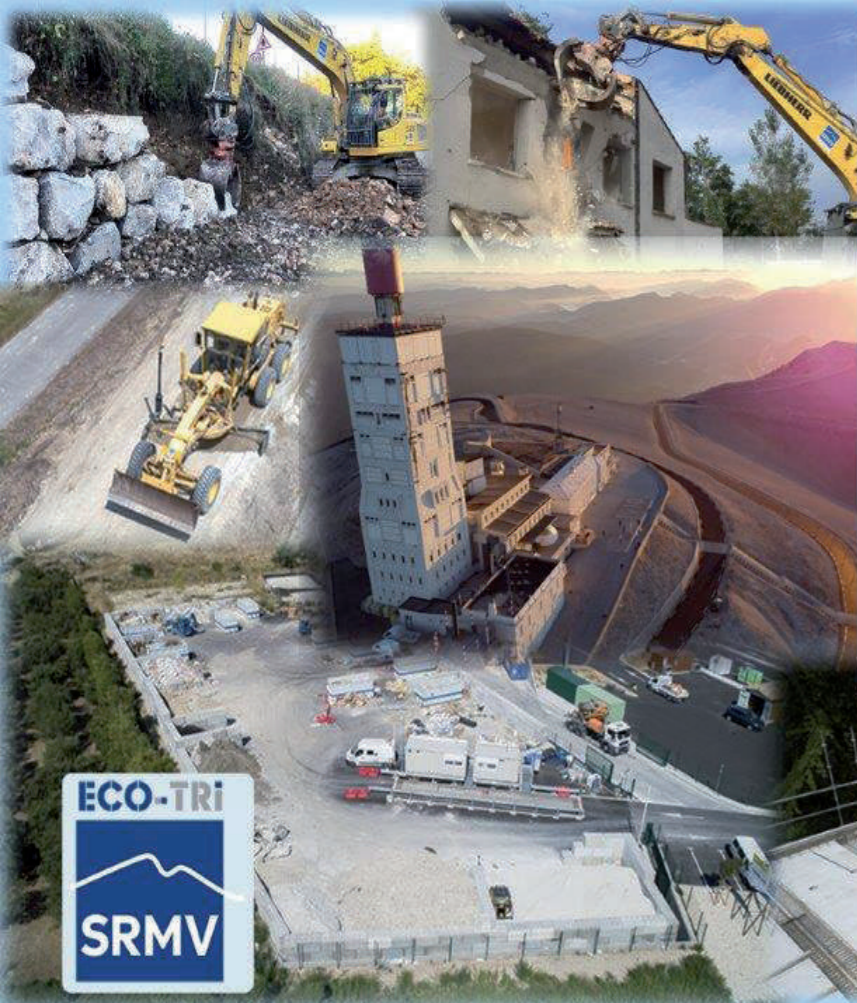
## JANVIER

**Vendredi 24 Janvier à 18h30** : Vœux – Vieil Hôpital

**Marché agricole de Velleron** Du 1<sup>er</sup> octobre au 29 mars  
Horaires d'hiver  
Mardi  
Vendredi  
Samedi  
sauf jours fériés  
& Vendredi présence du marché des commerçants

De 16h30 à 18h





SOCIÉTÉ ROUTIÈRE DU  
MONT VENTOUX

**COLASFRANCE - SRMV**

BP 70115 - 308, Chemin de Patris

84204 CARPENTRAS CEDEX

Tél : 04 90 63 11 92

Mail : [contact.carpentras@colas.com](mailto:contact.carpentras@colas.com)

CARNET

État civil

## FÉLICITATIONS

### Naissances

10/05	Johanne SEGUIN
16/05	Léyah QUANG
16/05	Isra AARAB
25/06	Gaston DELOCHE
27/06	Elena COLLING
14/08	Nina CORDOIN

### Mariages

15/06	Abla BOULEMAIZET & Stéphane SCHNEIDER
22/06	Elodie VALENTINI & Eric VANDERSCHULDEN
29/06	Manon GEA & Stéphane MAZZI
06/07	Caroline BLIND & Olivier MURILLON

## Sincères condoléances

29/05	Louis REYMOND
13/06	Jacques BASTIEN
13/06	Nicolle VERGRIETE née MEJEAN
14/06	René SILVESTRE
21/06	Berthe BEAUFILS
24/06	Jeanne CAMPOY
22/07	Michel PONCE
27/07	Eliane NOËLLE née ARGAUD
27/07	Yves BESSERO BELTI
28/07	Jeannine BOURNE née COMPANYY
29/07	Simone SERVANT
31/07	Jackie REYNIER
06/08	Henriette CHAILLE
18/08	André MIQUEL
24/08	Mauricette QUATREVAUX née THIRIOT

## Numéros utiles & permanences

Mairie : 04 90 20 00 71

Service Urbanisme :  
04 90 20 55 12 -  
Permanences ATTENTION  
CHANGEMENT le lundi,  
mercredi, vendredi de 9h à  
12h et le mardi et jeudi de  
13h30 à 17h

Police Municipale :  
04 90 20 55 17

Comptabilité :  
04 90 20 55 14

Services techniques :  
04 90 20 12 53  
CCAS: 04 90 20 55 16 Sur  
rendez-vous

Crèche : 04 90 38 59 98

Centre de loisirs :  
04 90 20 11 87 - 06 15 54  
67 99

Autres services :

La Poste :  
04 90 90 39 07 du lundi au  
samedi de 9h45 à 12h

École : 04 90 20 00 63

Bibliothèque :

09 60 51 61 96 mercredi et  
samedi de 9h30 à 11h  
ADMR : 04 32 70 01 38

Assistante Sociale :  
Rendez-vous auprès du  
Centre Médico-Social au  
04 90 21 29 00 du lundi au  
vendredi de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 17h 383 Avenue  
Napoléon Bonaparte à  
l'Isle-sur-la-Sorgue.

Récupération des déchets  
(autres que bacs) :

- Encombrants :  
0 800 71 84 84 (N° vert  
gratuit)

- Déchetterie :

- Ouverture d'avril à  
octobre : lundi de 13h à  
17h45, mardi, mercredi et  
samedi de 9h à 11h45 et  
de 12h45 à 17h45.

- Ouverture de novembre  
à mars : lundi de 13h à  
16h45, mardi, mercredi et  
samedi de 9h à 11h45 et  
de 12h45 à 16h45

- Composteurs collectifs :  
s'inscrire au 0 800 71 84 84  
(N° vert gratuit)



**MAÇONNERIE  
GÉNÉRALE**

**JÉRÔME  
RICHARD**

1663, chemin de la Sylvestre

84740 VELLERON

Tél. : 04 90 20 18 24

**Lionel TOULEMONDE**

Tél : 06 12 54 65 37



Travaux publics Terrassements Transports

[lionel.toulemonde@sfr.fr](mailto:lionel.toulemonde@sfr.fr)

**MAÇONNERIE Générale**

Charpente & Couverture  
Neuf & Rénovation

**SARL LEONARD Cédric**

581 Chemin des Cades  
84740 VELLERON

Tél : 04 90 20 86 37  
Port : 06 29 86 12 71

**CÉDRIC LEGOY AED 84**



Electricité - Plomberie - Climatisation - Pompe à chaleur

**06 28 04 66 99**



**SARL FAYARD**

TAILLE

ABATTAGE

PARCS & JARDINS

DÉBROUSSAILLAGE

04 32 62 15 99  
[contact@sarlfayard.com](mailto:contact@sarlfayard.com)  
[www.fayard-elagage.com](http://www.fayard-elagage.com)  
SARL FAYARD

**- 50%\***  
de réduction ou crédit  
d'impôt sur les  
prestations de jardin  
\* Sous conditions

**Nouveaux professionnels  
sur la commune :**

Christelle CORNU pédicure-podologue,  
RDV directement sur Doctolib

Alae HANAFI nutritionniste, pour  
prendre RDV :  
Tél. 06 96 13 96 79

Eric GAUTHIER, psychanalyste  
Tél. 07 63 20 93 56



Les Colibris de Velleron



Asso des Retraités



AGVCLV



Village du Bien ReNaître



ADMR



Bibliothèque pour tous



Compagnie Cambis



Mission Locale



Amicale des Pompiers



Femmes Solidaires



Tennis Club



AMAP Notre Terre



Comité Communal Feux de Forêts



Cie Simple Manoeuvre



Parenthèse

**Forum des associations 2024**

+ d'infos sur la richesse sur la vie associative sur [www.velleron.fr](http://www.velleron.fr)




Festi Velleron



Les Chevaliers de L'Onde



Judo Club



Les Vieux Crampons



2 CV Club Luberon



Rugby Club



Poney Club d'Iloé



AESIO



MTKO



Velleron Culture & Patrimoine